



L'été, l'industrie tourne toujours

En août, beaucoup de salariés du secteur industriel profitent de leur repos. Mais les entreprises ne sont pas toutes à l'arrêt.

Xavier MAUDET

xavier.maudet@courrier-ouest.com

Il est loin le temps où toute la France se mettait en pause industrielle l'été. Le mouvement instauré en 1936 avec l'avènement des congés payés, amplifié avec la 3^e semaine de congés (1956) et la 4^e (1969) s'est inversé, notamment depuis la flexibilité instaurée avec l'avènement des 35 heures.

À l'heure où un Français sur deux part réellement en vacances, on estime à 40 % le nombre des entreprises qui ferment vraiment leurs portes en août. Second bassin industriel des Pays de la Loire, le Choletais et les Mauges ne dérogent pas à cette nouvelle règle qui veut que les usines ne ferment plus l'été. Certaines ont des raisons plus fortes que d'autres de ne pas baisser le rideau.

« Nous jouons sur l'étalement des congés »

En pleine période d'activité et pour répondre aux estivants assoiffés, on voit mal la fabrique de boissons gazeuses L'Abeyille fermer ses portes en plein cœur de l'été. Les grandes surfaces de la côte tournent à plein régime et L'Abeyille est un de leurs principaux fournisseurs.

Les abattoirs, de volailles notamment comme la société SIALE (Savel Industrie) à La Séguinière, ont aussi une activité soutenue à l'heure des grillades familiales ou amicales. De son côté, Charal, le n° 1 de la viande en France, ne range pas les couteaux pour pouvoir alimenter les rayons frais et les barbecues tout l'été.

D'autres sociétés ne s'arrêtent jamais, tout simplement parce que l'outil industriel doit, entre autres raisons, tourner à plein régime pour



Dans le Choletais, deuxième bassin industriel des Pays de la Loire, la plupart des entreprises poursuivent leur activité en août. Photo CO - Étienne LIZAMBARD.

être amorti. C'est le cas à l'entreprise de laine de verre Isover où le four électrique ne s'arrête pas à la faveur des congés. C'est aussi le cas chez Michelin où des salariés sont toujours présents en juillet et août pour produire des pneumatiques. Le site

ne sera toutefois pas en activité à 100 %, certains ateliers observeront un arrêt estival. Le spécialiste des raccords en PVC pour la plomberie Nicoll ne s'est quant à lui mis en pause qu'à la faveur du pont du 14 juillet. Le reste du temps, l'entreprise tourne

comme d'habitude. « Pour les activités qui nécessitent un grand savoir-faire, nous jouons sur l'étalement des congés. Nous n'avons pas recours aux remplacements d'été. Pour les autres, nous recrutons des jeunes, des intérimaires, des CDD, soit au total 170 contrats de

périodes plus ou moins longues, que nous formons tous en priorité à la sécurité », explique Hervé Mahé, directeur des ressources humaines de l'entreprise choletaise. Les activités d'injection et d'extrusion fonctionnent en 3x8, comme le reste de l'année.

Charal mise aussi sur les jeunes

« Nous avons aujourd'hui moins recours aux intérimaires. Nous nous appuyons à l'inverse sur notre équipe d'étudiants qui travaillent pour nous chaque samedi. De 70 tout au long de l'année, nous passons à 112 en été à temps plein. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui peuvent être amenés à coopter leurs camarades pour ces missions d'été », expliquent Anne-Laure Germain et Stéphane Forgeas de la direction des ressources humaines de Charal.

« Les jeunes travaillant le reste de l'année sont formés pour remplacer l'été les salariés qui prennent leurs congés entre juin et octobre. Aux jeunes les plus méritants, nous envoyons un courrier de satisfaction qui leur sert ensuite lorsqu'ils mettent en avant leurs expériences professionnelles ».

Stéphane Forgeas ajoute qu'« en été, l'entreprise ne s'arrête pas. Nous avons une hausse d'activité pour les ateliers carpaccios et viande hachée. Les



Le plaisir de la viande grillée au barbecue reste bien ancré dans les habitudes estivales.

consommateurs varient leurs achats en matière de viande. »

« Nous formons des intérimaires pour l'été »

« Ne pas fermer l'été est une disposition historique dans notre entreprise », explique Jean-Claude Olivier, dirigeant à Cholet de l'entreprise L'Abeyille spécialisée dans les boissons gazeuses à destination de la grande distribution (sous marques des distributeurs).

« Dès le printemps, nous recrutons des intérimaires qui vont venir renforcer les équipes pour produire du stock avant l'été. Ce stock constitué et gardé non seulement dans nos entrepôts, mais aussi chez nos clients, nous a permis de faire face aux grosses chaleurs de début juillet. Les intérimaires arrivés dès le printemps ont aussi pu être formés avant l'été pour pouvoir ensuite remplacer nos salariés qui prennent tous leurs congés. Nous avons ainsi une vingtaine d'intérimaires en plus des 120 salariés que compte l'entreprise. » L'Abeyille produit entre 140 et 150 millions de bouteilles par an et travaille en 3x8.



Jean-Claude Olivier dirige la fabrique de boissons gazeuses L'Abeyille à Cholet.

